



+  
Mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie  
15, Allée Aloïs Monnet  
61140 BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE

*Installation d'un distributeur automatique  
de billets sur le quartier de Tessé la Madeleine  
à Bagnoles de l'Orne Normandie*

### **CAHIER DES CHARGES**

#### **Article 1 – Objet et Nature du marché**

Le marché a pour objet l'installation d'un distributeur automatique de billets en lieu et place de l'ancien magasin Passion Couture au 9 avenue du Docteur Pierre Noal, quartier de Tessé la Madeleine. Les travaux de démolition de l'ancien magasin Passion Couture, les travaux préalables à l'installation du DAB (dallage – et potelet anti-bélier), ainsi que les réseaux électriques et téléphoniques (4G et /ou fibre) seront réalisés par la commune de Bagnoles de l'Orne Normandie.  
La présente consultation fait l'objet d'un lot unique.

#### **Article 2 – Dispositions générales**

Chaque candidat est libre de présenter son offre avec le meilleur choix de mise en œuvre d'un distributeur automatique de billets grâce à une solution complète à savoir :

- fourniture et pose d'un kiosque et son distributeur de billets,
- prise en charge du fonctionnement et de la maintenance du distributeur de billets.

Les prestations devront comprendre :

- l'installation et la sécurisation des locaux,
- la logistique fiduciaire,
- l'approvisionnement en Euros, devises sous licence bancaire,
- la maintenance et les prestations de service.

Le candidat devra joindre une présentation générale de son entreprise précisant notamment la provenance des fournitures, les outils et procédés de fabrication ainsi qu'une liste de références pour des projets identiques réalisés dans d'autres communes.

L'exécution du projet est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026.

#### **Article 3 – Dispositions particulières**

Une visite du lieu réservé à l'installation est vivement recommandée afin de faciliter l'intégration urbaine du distributeur de billets.

### Caractéristiques du projet :

- automate cash 24/7 de dernière génération intégration urbaine du kiosque qualitative (site patrimonial remarquable),
- conteneur sécurisé,
- guichet unique intégrant tous les services (dont le transport, le chargement et le contrôle du niveau des fonds),
- contrat de service couvrant la totalité des besoins,
- accompagnement technique et sécuritaire pour mise en place de potelets anti – bâliers et réseaux (électrique et téléphonique),
- kit de communication,
- habillage du kiosque (dibon – décor),
- maintenance de l'automate,
- télésurveillance et alarme à l'intérieur du distributeur,
- agrément Visa et Mastercard.

### **Article 4 – Prix**

Le prix s'entendra par la fourniture du container, son installation, sa mise en service, et son habillage (dibon décor) des 4 côtés sauf la porte, ainsi que par un contrat de fourniture et d'exploitation visant à assurer le fonctionnement global du distributeur automatique de billets.

### **Article 5 – Présentation des offres**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux :

- Mémoire technique,
- Devis,
- Présentation générale de l'entreprise.

### **Article 6 – Jugement des offres**

Les critères de sélection seront les suivants :

#### **1 – Critères techniques et esthétiques (40%)**

- Qualité du mémoire technique
- Intégration urbaine
- Fiabilité du matériel et de ses usages (qualité, garanties, disponibilité)

#### **2 – Prix (50%)**

Les candidats sont donc invités à faire apparaître de façon explicite tous les éléments permettant au maître d'ouvrage d'apprécier leur offre en fonction des critères énoncés dans ce document.

La Commune se réserve le droit d'avoir recours à la négociation.

#### **3 - Critères environnementaux (10%)**

La responsabilité environnementale sociale et économique sera appréciée au travers de l'offre du candidat.